

Sur les traces d'un meurtre

GORGES DE DOUANNE Les acteurs touristiques innovent avec une randonnée durant laquelle les participants deviennent enquêteurs. Le tout basé sur un roman de Dürrenmatt.

PAR MICHAEL BASSIN

Novembre 1948. L'inspecteur de police Schmid est assassiné dans les gorges de Douanne. Une enquête est ouverte et des renforts sont appelés.

Ces renforts, ce seront les participants à la rando-enquête, la nouvelle activité concoctée par Jura bernois Tourisme et Tourisme Bienneseeland, en collaboration avec le Parc Chasseral et le Centre Dürrenmatt. Accompagnés d'un guide, les randonneurs seront amenés à se glisser dans la peau d'un détective pour récolter tous les indices nécessaires à la résolution du crime. Originale, cette offre se base sur le roman «Le juge et son bourreau», de Friedrich Dürrenmatt.



La rando-enquête le long des gorges de Douanne fait intervenir à plusieurs reprises un comédien, de quoi pimenter l'activité. SP - PETER SAMUELJAGGI

Ce fut un réel plaisir de voir les gens se prendre au jeu lors des visites tests.

SABINE GASSER
RESPONSABLE DE PROJET
AUX OFFICES DU TOURISME

Pour Guillaume Davot, ce projet prend sens, ici et maintenant, pour de multiples raisons. «Dürrenmatt a vécu à Scherzeln, l'intrigue de son livre se déroule à Lamboing et dans les gorges de Douanne. Et puis le centenaire de sa naissance sera célébré en 2021», explique le directeur de Jura bernois Tourisme. En outre, plusieurs événements passés ont démontré que l'œuvre de l'écrivain suisse suscitait de l'intérêt dans la région. Sans oublier l'exper-

tise que pouvait apporter le Centre Dürrenmatt, basé à Neuchâtel. «Et puis c'est l'occasion entre les offices du tourisme du Jura bernois et de Bienneseeland de travailler encore plus étroitement», ajoute Guillaume Davot, précisant que ce projet de Nouvelle politique régionale a pu bénéficier d'un soutien cantonal.

Les papilles pas oubliées

A la base, le concept a été imaginé en 2016 par Marianne Thomann et Vincent Fontannaz, respectivement accompagnatrice en montagne et comédien, suite à la demande d'une entreprise qui souhaitait organiser une sortie dans le coin. La journée fut un succès. Mais pour que le projet perdure, il fallait l'interven-

tion de partenaires institutionnels. C'est désormais chose faite. «Ce fut un réel plaisir de voir les gens se prendre au jeu lors des visites tests!» s'exclame Sabine Gasser, responsable du projet pour les offices. Viviane Vienat, du Parc Chasseral, salue ce tourisme durable. L'activité dure la journée entière. Mais il faut compter 3h30 de marche effective. L'enquête commence à Macolin pour se terminer à Douanne. Durant l'après-midi, un comédien interprète différents personnages tout droit sortis du roman fait plusieurs apparitions. Les participants peuvent interagir avec lui. Comme le résume Vincent Fontannaz, «des randonneurs deviennent alors acteurs-spectateurs».

L'activité ne fait pas seulement travailler les mollets et les ménages. Elle soigne aussi les papilles, puisqu'elle comprend un repas constitué de produits régionaux au Glas Atelier, à Lamboing, et de deux verres de vins à la vintothèque de Douanne en fin de parcours.

En allemand, aussi

Cette rando-enquête peut être menée soit individuellement, à dates fixes, soit en groupe. Une bonne occasion pour développer l'esprit d'équipe, d'une entreprise ou d'une association par exemple. Il faudra compter 145 francs par personne, repas, prestations du comédien, guide et verres de vin à l'arrivée compris. Le public alemannique, pour qui Dürrenmatt est une classi-

que, sera particulièrement visé par les porteurs du projet. «Cette sortie est une manière ludique de découvrir la région à travers ses magnifiques paysages et son héritage littéraire, tout en permettant de découvrir ou redécouvrir un roman.» Pour éviter tout quiproquo, ils précisent enfin qu'il ne s'agit pas d'un projet littéraire, dans le sens où quelques libertés ont été prises avec le roman de Dürrenmatt. Reste à savoir qui est le meurtrier...

Pour les groupes (8 à 20 personnes), la rando-enquête peut être réservée, sur demande, du mercredi au dimanche. Les individus peuvent s'inscrire aux dates fixes 30.6 et 22.9 en français, 23.6 et 29.9 en allemand. www.bienneseeland.ch/enquete ou 032 329 84 84.

EN BREF

CREUX-DU-VAN

Le Grand Conseil vaudois rejette la pétition pour sauver les crêtes

Le Grand Conseil vaudois s'est clairement prononcé mardi en faveur de l'énergie éolienne. Il a refusé un moratoire et classé la pétition «Sauvez Chasseron - Creux-du-Van», signée par plus de 13 000 personnes. Malgré la netteté des résultats, le débat a duré près de deux heures. Les députés ont rejeté par 103 voix contre 14 et 12 abstentions la détermination de l'UDC Yvan Paudou exigeant un moratoire sur l'implantation d'éoliennes industrielles. **ATS**

LA CHAUX-DE-FONDS

Les martinetts vendredi, pas samedi

La manifestation organisée autour du martinet noir par le Cercle naturaliste des Montagnes neuchâteloises aura bien lieu à La Chaux-de-Fonds le 7 juin, comme écrit dans notre édition d'hier. Mais il s'agit d'un vendredi, et non d'un samedi, comme indiqué par erreur. **RED**

LA CÔTE-AUX-FÈES

Comptes validés à l'unanimité

Malgré leur déficience, les comptes 2018 de La Côte-aux-Fées ont été acceptés à l'unanimité par le Conseil général lundi soir. Ils bouclent sur un malus de 196 796 francs pour quelque 2,8 millions de charges totales. Le Conseil général a également classé une pétition s'inquiétant de l'état de l'étang des Sagnes. Pour les élus, la biodiversité des lieux n'est pas menacée. **MAH**

Pétition déposée contre l'EMS à la rue des Parcs

NEUCHÂTEL Cette construction supprimerait un parc et un panorama sur la colline du château. Près de 280 paraphes ont été récoltés.

«Je ne pensais pas récolter autant de signatures en si peu de temps.» Pierrette Erard a obtenu le soutien de 281 personnes pour sa pétition contre le projet d'un établissement médico-social (EMS) au début de la rue des Parcs à Neuchâtel.

Cette construction supprimerait les places de parc de la Chaumière, le petit jardin public qui les surplombe et surtout le joli panorama offert sur le château et la collégiale. L'ancienne présidente du Conseil

général de Neuchâtel a déposé sa pétition mercredi matin à la chancellerie de la Ville. Cette pétition demande aux autorités de renoncer au projet de céder, en droit de superficie, ce terrain communal pour la construction d'un nouvel EMS privé de 24 lits sur quatre étages. Je déplore que, dans un contexte où l'on ne parle que de l'importance de l'écologie, on supprime un espace de vie accessible à tous gratuitement et qui offre à tous une position

privé par sa vue sur un vaste panorama», ajoute Pierrette Erard.

Quatre aspects

Cette dernière, propriétaire d'une maison familiale qui surplombe la parcelle, a par ailleurs fait opposition, avec deux autres riverains, à la modification partielle du plan d'aménagement communal qui était soumis à l'enquête publique jusqu'au 27 mai. Une modification qui



Pétition déposée contre le projet d'EMS à la place du parking de la Chaumière. LUCAS VITTEL

porte sur quatre aspects, dont l'adaptation d'une des quatre zones protégées, inscrites dans le Règlement d'amé-

nagement de la Ville de Neuchâtel, adopté en 1998. La vue en question, protégée actuellement depuis la rue

des Parcs, ne le serait désormais que par les contres de la parcelle, en dessous de l'EMS. **MAH**